

COMMUNIQUE DE PRESSE

Changements et échéances réglementaires en 2022, le décryptage DEKRA est en ligne !

Le Plessis-Robinson, le 12 janvier 2022 – DEKRA Industrial, organisme mondial exerçant dans les domaines de l'inspection, de la certification et de l'audit, annonce la publication de son nouveau décryptage réglementaire annuel.

Tous les ans, et afin de mieux anticiper l'année, DEKRA publie un décryptage des principaux changements et échéances réglementaires. Cette publication s'inscrit dans le cadre d'un des 3 métiers spécifiques de DEKRA : les obligations réglementaires, les deux autres étant l'accompagnement & conseil et la formation professionnelle.

ERP, ICPE, déchets, formations etc... de multiples évolutions pour l'année à venir.

Que ce soit dès le 1^{er} janvier ou dans le courant de l'année, de nouvelles évolutions et échéances réglementaires vont largement impacter de nombreux secteurs professionnels. Il est donc plus que jamais important de les anticiper.

L'un des changements les plus significatifs pour le secteur du bâtiment va être l'arrivée de la RE 2020, la réglementation environnementale de l'ensemble de la construction neuve. Elle va progressivement entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2022, en commençant par les bâtiments résidentiels, de bureaux et d'enseignement. La RE 2020 va désormais couvrir non seulement les consommations d'énergie, mais aussi les émissions de carbone, y compris celles liées à la phase de construction du bâtiment.

Le diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Ce diagnostic, qui remplace le diagnostic déchets existant, introduit désormais la notion de rénovation significative.

D'autres évolutions vont également toucher le secteur du bâtiment avec de nouvelles exigences et méthodes de calculs en matière de performance énergétique et environnementale. Les diagnostics immobiliers deviennent obligatoires pour les baux et annonces immobilières. Les ERP (Etablissements Recevant du Public) de catégorie 5 vont se voir imposer l'installation de défibrillateurs automatisés externes.

Les ICPE (Installation Classée Pour la Protection de l'Environnement) devront intégrer des changements en matière de protection parasismique, d'étude séisme et stockage de liquides.

Niveau produits et équipements, les réfrigérateurs et congélateurs à usage commercial intégrant des fluides HFC au potentiel de réchauffement planétaire équivalent ou supérieur à 150 vont se voir interdits, interdiction élargie aux systèmes centralisés multipostes à usage commercial de plus de 40kW.

De nouveaux textes entrent en vigueur en matière de déchets et granulés de plastique, de pertes et fuites de granulés plastiques industriels. Il en est de même pour les protections parasismiques pour les canalisations de transports hydrocarbures ou encore pour la gestion des situations d'urgence dans les installations nucléaires de base.

L'arrêté du 23 octobre 2020 en matière d'organisation de la radioprotection prend pleinement effet au 1^{er} janvier 2022. À cette date, les professionnels du secteur médical (dentistes, vétérinaires, radiologues, hôpitaux et cliniques), mais aussi les industries et laboratoires de recherche concernés devront avoir désigné un conseiller en radioprotection (CRP) et réalisé ou supervisé des vérifications périodiques par le CRP ou son prestataire délégué. Le CRP peut être une personne interne à l'établissement, un Organisme Compétent en Radioprotection (OCR) ou un Pôle de Compétence en radioprotection (PC) pour les installations nucléaires de base (INB).

Enfin côté formation il conviendra d'anticiper les nouvelles modalités liées aux formations pour l'ADR (Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route).

Connaitre ses obligations réglementaires pour mieux préserver la santé et la sécurité des collaborateurs

Toutes les activités professionnelles sont réglementées. Mais il n'est pas toujours évident de connaître toutes les spécificités des réglementations applicables à son entreprise, c'est pourquoi DEKRA Industrial propose trois types de solutions pour rester à jour de ses connaissances :

- Un « guide des contrôles & obligations réglementaires » téléchargeable : [Formulaire de contact | DEKRA Industrial \(dekra-industrial.fr\)](#)
- Le service de veille Watson, une solution de veille réglementaire personnalisée : [e-services | DEKRA Industrial \(dekra-industrial.fr\)](#)
- Et enfin le site d'information de DEKRA Industrial qui informe régulièrement ses clients et prospects et qui publie chaque début d'année sa veille annuelle : [News | DEKRA Industrial \(dekra-industrial.fr\)](#)

L'intégralité du décriptage réglementaire DEKRA pour 2022 est disponible : [Les principaux changements et échéances réglementaires en 2022 | DEKRA Industrial \(dekra-industrial.fr\)](#)

A propos de DEKRA

Depuis 90 ans, DEKRA s'engage pour la sécurité. Fondé en 1925 à Berlin, DEKRA est aujourd'hui l'un des plus grands organismes d'expertise au monde. L'entreprise emploie actuellement plus de 43 000 personnes dans plus de 60 pays sur cinq continents. Le groupe intervient sur huit divisions de service dans les domaines de l'automobile, l'industrie et la gestion des ressources humaines.

Groupe DEKRA en France

Avec près de 4 600 collaborateurs en France, DEKRA est un des leaders de l'inspection, de la certification, des services et de la gestion des sinistres dans les domaines de l'Automobile, du Transport et de l'Industrie. DEKRA Automotive est le spécialiste des services dédiés au monde de l'automobile et du transport. DEKRA Industrial est spécialisé en prévention des risques techniques et humains dans l'industrie, la construction et le tertiaire. DEKRA Certification est un organisme de certification et d'audit.



CONTACT PRESSE

Sophie Cochet

Tél. 33(0)1 55 48 21 50 33(0)6 22 87 75 49
sophie.cochet@dekra.com

Nadège Chapelin

Tél. 33 (0) 6 52 50 33 58
n.chapelin@nc-2.com